

Célébration

15ème exposition annuelle de petits objets d'art et d'objets uniques

Appel aux artistes : Galerie d'art Viva Vida

15ème exposition annuelle de petites œuvres par jury : Du 1er décembre 2023 au 28 janvier 2024

Peinture, sculpture, photographie, techniques mixtes, poterie, bijoux, verre et fibres.

Dates importantes :

Soumissions jusqu'au : Mercredi 22 novembre 2023

Notification d'acceptation au plus tard : Vendredi 24 novembre 2023

Dates de dépôt : mardi 28 novembre, de 10h à 17 h, et mercredi 29 novembre, de 12 h à 16 h.

Si vous ne pouvez pas apporter vos œuvres à ces dates, veuillez contacter la galerie pour trouver un autre moment.

Réception d'ouverture : Vendredi 1er décembre 2023, de 18h à 20h

CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Tous les artistes âgés de 18 ans et plus peuvent soumettre des images par lien ou par courriel en format JPEG ou sur une clé USB, jusqu'à un maximum de trois pièces, accompagné d'un frais d'inscription de 25 \$.
- Plusieurs médias sont acceptés : peinture, sculpture, techniques mixtes, poterie, bijoux, verre et fibres.
- Les œuvres ne doivent être plus grandes que 18" x 18" ou toute variation de ces dimensions.
- La valeur au détail des œuvres ne doivent pas dépasser 800,00 \$.
- En soumettant une œuvre dans le cadre de cet appel, les artistes acceptent que la galerie d'art Viva Vida négocie une vente en leur nom, y compris une réduction pouvant aller jusqu'à 10 % du prix de vente proposé par l'artiste. À la suite d'une vente, le paiement aux artistes sera effectué par chèque dans les 30 jours suivants. TAUX DE COMMISSION : 50 % pour les artistes, 50 % pour la galerie d'art Viva Vida.
- Les formulaires d'inscription doivent être complets et reçus avec le frais d'inscription et les étiquettes des œuvres avec leurs photos avant le 22 novembre 2022.
- Les œuvres doivent avoir été réalisées au cours des quatre dernières années.
- Toutes les œuvres doivent être de conception originale et d'exécution personnelle.
- Toutes les œuvres doivent être reçues prêtes à être installées avec le dispositif de suspension approprié et/ou les instructions d'installation, et doivent être clairement étiquetées avec le nom de l'artiste et le titre de l'œuvre.
- Les œuvres acceptées ne peuvent être retirées avant la clôture de l'exposition : 28 janvier 2024.
- Viva Vida ne fournit pas d'assurance pour les œuvres d'art. Les artistes sont responsables de leur propre assurance pendant le transport et l'exposition.
- Les frais d'expédition des œuvres d'art à destination et en provenance de la galerie sont à la charge de l'artiste. Si l'œuvre est acceptée par le jury, elle sera renvoyée par Postes Canada aux frais de l'artiste, ou l'artiste peut fournir un bordereau de retour prépayé dans son envoi de livraison.
- La galerie d'art Viva Vida se réserve le droit de photographier et de reproduire des images de l'exposition à des fins promotionnelles.
- Les jurés et le personnel de la galerie d'art Viva Vida se réservent le droit de refuser toute inscription en raison de la taille excessive, de la complexité, des conditions spéciales d'installation ou si l'œuvre ne présente pas les mêmes qualités que l'image soumise.

Célébration



Formulaire d'inscription des artistes

Adresse _____
Ville _____
Prov. _____
Code postal _____

Téléphone: _____
Courriel _____

Première entrée

Titre de l'article _____
Année de fabrication _____
Dimensions (H x L x I) _____
Médium _____
Prix de vente \$ _____

Deuxième entrée

Titre de l'article _____
Année de fabrication _____
Dimensions (H x L x I) _____
Médium _____
Prix de vente \$ _____

Troisième entrée

Titre de l'article _____
Année de fabrication _____
Dimensions (H x L x I) _____
Médium _____
Prix de vente \$ _____

_____ Mes images sont incluses et inscrites

_____ J'ai inclus le frais d'inscription de 25.00 \$

J'ai lu et j'accepte les termes et conditions d'inscription tels qu'écrit

Signature _____

Chèque payable à :

Viva Vida Art Gallery et envoyé à

2- 278 Ch du Bord-du-Lac/Lakeshore, Pointe Claire, QC

H9S 4K9

514-694-1110

www.vivavidaartgallery.com

Les formulaires d'inscription des artistes doivent être reçus le : November 22, 2023

Pour usage interne – Ne pas écrire en dessous de cette ligne

Numéro de l'artiste _____

Première entrée _____ Acceptée _____ Refusée à cet instant

Deuxième entrée _____ Acceptée _____ Refusée à cet instant

Troisième entrée _____ Acceptée _____ Refusée à cet instant